

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

4^{ème} RÉUNION DU GROUPE INTERNATIONAL
DE CONTACT SUR LA RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
21 MARS 2014

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe international de contact sur la République centrafricaine (GIC-RCA) a tenu sa quatrième réunion, à Brazzaville, le vendredi 21 mars 2014, sous la coprésidence de M. Basile Ikouebe, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Congo, et de l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA). La liste des pays et organisations qui ont pris part à la réunion figure en bas de page¹.

2. La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de S.E.M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, qui a prononcé l'allocution d'ouverture de la réunion. Celle-ci a été précédée par les discours prononcés par le Premier ministre du Gouvernement de Transition de la RCA, M. André Nzapayéké; le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Smaïl Chergui; le Secrétaire général de la CEEAC, l'Ambassadeur Amad Allam-Mi; la Secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la République du Tchad, Mme Kassiré Isabelle Housnan; ainsi que par le message du Secrétaire général des Nations unies lu par son Représentant spécial en RCA, le Général Babacar Gaye.

3. Les participants ont passé en revue l'évolution de la situation en RCA, depuis la 3^{ème} réunion du GIC-RCA tenue à Bangui, le 8 novembre 2013, et ce sur la base de la communication faite par le Premier ministre de la RCA, ainsi que des interventions des différents acteurs internationaux impliqués dans la gestion de la situation dans ce pays et des échanges qui s'en sont suivis.

Sur l'évolution de la situation en RCA

4. Les participants, après avoir relevé les blocages qui ont gravement entravé la conduite de la transition vers la fin de l'année 2013, se sont félicités de l'élection à la tête de l'État de Mme Catherine Samba-Panza et de la nomination de M. André Nzapayéké comme Premier ministre, ainsi que de la formation subséquente d'un nouveau Gouvernement, et ce dans le prolongement des conclusions du 6^{ème} Sommet extraordinaire de la CEEAC, tenu à N'Djamena les 9 et 10 janvier 2014. Ils ont noté que les changements intervenus à la tête de l'exécutif de la transition créent un environnement propice à des efforts nationaux plus soutenus et cohérents en vue d'une sortie de crise rapide, ainsi qu'à une plus grande mobilisation de la communauté internationale en faveur de la RCA.

5. Rappelant les graves incidents survenus à Bangui au début du mois de décembre 2013, avec l'attaque lancée par le groupe anti-balaka, les exactions et tensions intercommunautaires qui s'en sont suivies, les participants ont reconnu que la situation sécuritaire s'est sensiblement améliorée, grâce à l'action de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et de l'Opération Sangaris. Ils ont relevé, à cet égard, la réduction continue des actes de violence, le retour progressif à une vie normale à Bangui et ailleurs dans le pays et l'amorce d'un mouvement de retour des populations déplacées. Les participants ont souligné la nécessité d'efforts continus pour renforcer la tendance à l'amélioration de la situation sécuritaire et étendre l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. Ils ont fermement condamné les groupes et éléments

¹ Afrique du Sud, Algérie, Angola, Brésil, Burundi, Cameroun, Canada, Chine, RCA, République du Congo, République démocratique du Congo (RDC), États-Unis, France, Gabon, Guinée équatoriale, Inde, Japon, Luxembourg, Mozambique, Ouganda, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, Tchad et Turquie, Banque mondiale, Banque africaine de développement (BAD), Comité international de la Croix Rouge (CICR), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL), Fonds monétaire international (FMI), Nations unies, Organisation de la Coopération islamique (OCI), Organisation internationale de la Francophonie (OIF), UA et Union européenne (UE)

armés qui continuent de perpétrer des actes criminels et de chercher à saper les efforts des autorités de la transition.

6. Les participants ont noté qu'en dépit de l'amélioration de l'environnement sécuritaire, la situation humanitaire continue d'être préoccupante. Ils ont, à cet égard, relevé les déplacements massifs de populations civiles tant à l'intérieur de la RCA qu'en direction des pays voisins, ainsi que la nécessité d'une mobilisation internationale beaucoup plus grande pour répondre aux besoins des populations affectées.

7. Les participants se sont félicités de la nomination des 7 membres de l'Autorité nationale des Élections (ANE). Ils ont noté que les membres de l'ANE, avec le soutien des Nations unies, de l'UE, de la France et la MISCA, avaient déjà effectué plusieurs visites en province, et qu'ils avaient élaboré le chronogramme du processus électoral qui s'étale sur 12 mois. Ils ont, dans le même temps, reconnu l'ampleur des défis qui restent à relever pour la bonne conduite du processus électoral dans les délais impartis.

Sur la mise en œuvre de la Feuille de route de la transition

8. Les participants ont pris note des informations fournies par le Premier ministre centrafricain sur l'état de mise en œuvre de la Feuille de route de la transition. Ils ont pris note de l'annonce faite par le Premier ministre sur la présentation, au Conseil national de transition (CNT), au début du mois d'avril 2014, d'un programme de mise en œuvre de la Feuille de route révisée de la transition.

9. Les participants ont souligné la nécessité d'un engagement politique encore plus soutenu de la part des acteurs centrafricains pour aider à consolider les acquis enregistrés sur le plan sécuritaire grâce à l'action conduite par la MISCA, avec le soutien de l'opération Sangaris. Ils ont rappelé la responsabilité première qui incombe aux acteurs centrafricains dans le règlement de la grave crise que connaît le pays, soulignant que le rôle de la communauté internationale est d'accompagner les efforts nationaux et non de s'y substituer. Dans ce cadre, les participants ont exhorté les autorités centrafricaines à renforcer les mesures prises pour isoler et sanctionner les auteurs de troubles, en particulier les anti-balaka et promouvoir la réconciliation nationale, exhortant les pays ayant connu des processus similaires à partager leurs expériences avec la RCA. Les participants ont fortement recommandé au Gouvernement centrafricain d'initier un dialogue inclusif entre les différents acteurs politiques et sociaux centrafricains. Ils ont exhorté le Gouvernement à tenir les membres du GIC-RCA régulièrement informés de l'évolution de ses efforts, de manière à faciliter l'accompagnement international.

10. Les participants ont aussi souligné la nécessité et l'urgence d'efforts plus soutenus en ce qui concerne la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). Dans ce cadre, ils ont exhorté le Gouvernement à mettre en œuvre rapidement, et en conformité avec les dispositions de la résolution 2134 (2014) du Conseil de sécurité des Nations unies, la stratégie DDR qu'il a adoptée, en prenant en compte tous les groupes armés. Ils ont souligné l'importance que revêt l'élaboration d'une vision nationale de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité et du DDR qui soit en lien avec les capacités actuelles de l'État et qui tienne compte de l'urgence de la stabilisation de la situation. Les participants ont convenu que le Gouvernement tiendrait les partenaires internationaux régulièrement informés des dispositions prises à cet égard.

11. Les participants ont accueilli avec satisfaction le pardon présenté, au nom de la nation centrafricaine, par le Premier ministre de la RCA à l'endroit des pays voisins dont les ressortissants ont souffert des atrocités et d'autres violations des droits de l'homme sur le territoire centrafricain.

Le Premier ministre a noté qu'en dépit de ces violations, ces pays ont continué à remplir leur devoir d'hospitalité à l'égard des citoyens centrafricains.

Sur les efforts régionaux et internationaux

12. Les participants ont salué les efforts constants des dirigeants de la CEEAC et reconnu le rôle crucial de la région dans le règlement de la crise centrafricaine. Ils ont salué les décisions prises par le 6^{ème} Sommet extraordinaire de la CEEAC et l'assistance financière que la région apporte à la RCA pour permettre à ce pays de faire face à certains de ses besoins les plus urgents. Ils ont renouvelé leur gratitude et confiance aux Présidents Denis Sassou Nguesso, Médiateur de la CEEAC, et Idriss Deby Itno, Président en exercice de la CEEAC, les exhortant à poursuivre et à intensifier l'action qui est la leur, en appui à la paix, la sécurité et la stabilité en RCA. Ils ont engagé la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité des Nations unies, à soutenir effectivement le rôle continu de la région et à s'assurer que toute initiative internationale sur la RCA s'inscrive dans cette perspective.

13. Les participants ont noté avec satisfaction la transformation de la MICOPAX en MISCA et les mesures prises par l'UA pour permettre à cette Mission d'atteindre rapidement son effectif autorisé de 6 000 personnels en uniforme. Ils ont rendu hommage à la MICOPAX pour le travail accompli dans des conditions particulièrement difficiles.

14. Se référant à la tenue de la Conférence d'appel de fonds au profit de la MISCA organisée par la Commission de l'UA, à Addis Abéba, le 1^{er} février 2014, ils ont exprimé leur gratitude aux États membres de l'UA qui ont annoncé ou déjà apporté des contributions en appui à la MISCA (États membres de la CEEAC, Algérie, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Namibie et Nigeria). De même ont-ils exprimé leur profonde appréciation aux partenaires internationaux qui apportent un soutien financier, logistique et technique au déploiement et aux opérations de la MISCA, notamment les États Unis, l'UE et ses États membres (France, Luxembourg et Royaume Uni), Canada, Japon et Norvège. Ils ont remercié les Nations unies et la France pour leur appui en expertise à la MISCA. Ils ont félicité la MISCA pour le travail remarquable accompli sur le terrain, en coordination avec Sangaris, dont les effectifs viennent d'être renforcés, travail qui a permis d'améliorer significativement la situation sécuritaire en RCA. Ils ont rendu hommage aux soldats et policiers qui sont tombés sur le champ d'honneur et souhaité un prompt rétablissement aux personnels blessés.

15. Les participants se sont félicités de la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA d'autoriser le déploiement de personnels de police supplémentaire et celui des capacités spécialisées, pour renforcer l'efficacité de la MISCA. Dans ce cadre, ils ont lancé un appel pressant à tous les partenaires internationaux pour qu'ils apportent un soutien accru à la MISCA, notamment en termes de mobilité, d'équipements et de ressources financières. Ils sont convenus que l'UA soumettra, dans un délai d'une semaine, une liste actualisée des besoins de la MISCA pour faciliter la mobilisation accélérée des ressources requises. De même, ils ont exprimé l'espoir que le Conseil de sécurité des Nations unies, dans la perspective d'un passage de témoin harmonieux et efficace entre la MISCA et une opération onusienne, tel que recommandé par le Secrétaire général dans son rapport du 5 mars 2014, autorisera la mise en place d'un dispositif spécifique et approprié à cet effet. Les participants ont salué la décision de l'UE de lancer l'opération «EUFOR-RCA», en vue de contribuer à la consolidation des acquis enregistrés par la MISCA avec le soutien de l'opération Sangaris. Ils se sont félicités des efforts en cours pour renforcer la coordination entre la MISCA et l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du seigneur (ICR-LRA).

16. Après avoir rappelé que l'objectif de la MISCA, avec l'appui de Sangaris, est de créer les conditions d'un engagement international plus soutenu et plus durable en faveur de la RCA et pris note du fait que la MISCA envisage de parachever la phase initiale de stabilisation de la situation dans les prochains six à neuf mois, les participants se sont félicités de la perspective de déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations unies. Ils ont souligné la nécessité pour l'UA et les Nations unies de tout faire pour réussir cette transition, en tirant pleinement les leçons d'expériences antérieures. À cet égard, ils ont pris note des dispositions pertinentes du communiqué adopté par le CPS de l'UA lors de sa 422^{ème} réunion tenue à Addis Abéba, le 7 mars 2014, soulignant que le succès de la MISCA est une condition essentielle à la réussite de l'opération envisagée des Nations unies.

17. Les participants se sont réjouis de la tenue à Bruxelles, le 20 janvier 2014, de la Conférence internationale de haut niveau sur la situation humanitaire. Réitérant leur profonde préoccupation face à l'ampleur de la crise humanitaire en RCA et notant que seuls 21 pour cent des montants requis ont été mobilisés à ce jour, ils ont fortement exhorté tous les donateurs concernés à honorer leurs engagements dans les meilleurs délais possibles. Ils ont exprimé leur reconnaissance aux pays de la région qui accueillent des réfugiés centrafricains. Ils ont félicité la MISCA pour le soutien apporté aux opérations humanitaires, y compris l'escorte de convois de la frontière camerounaise à Bangui, la protection de sites de déplacés et celle d'acteurs humanitaires.

18. Les participants ont reconnu la gravité des problèmes économiques et sociaux auxquels la RCA est confrontée, soulignant que la situation appelle une action urgente de la part des partenaires internationaux et une adaptation des procédures d'aide internationale à la situation particulière de la RCA. À cet égard, ils ont insisté sur l'importance que revêt le paiement régulier des salaires des agents de la fonction publique et des pensions des retraités et du soutien au redémarrage du fonctionnement de la machine étatique et administrative. Ils ont salué la décision de la CEEAC de consacrer 50 des 100 millions de dollars américains annoncés lors de la Conférence de donateurs tenue à Addis Abéba à l'appui économique et budgétaire à la RCA. Ils se sont félicités de la réactivation, par la Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD), de leurs bureaux à Bangui. Ils ont encouragé les institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ainsi que la Banque africaine de développement, à accélérer la reprise de leur assistance à la RCA et à décaisser effectivement et rapidement les fonds promis.

19. Dans le cadre des efforts de stabilisation de la situation en RCA, les participants ont souligné la nécessité de la prise de sanctions contre tous les individus et entités qui, en RCA, s'emploient à entraver la transition et le processus de paix et de réconciliation. Ils ont exhorté le Conseil de sécurité des Nations unies, dans le cadre de sa résolution 2127 (2013), à désigner rapidement les individus et entités à sanctionner, de manière à envoyer un message clair aux auteurs de troubles quant à sa détermination à les tenir comptables de leurs actes. Dans le même esprit, les participants se sont félicités du commencement de travail de la Commission internationale d'enquête sur la situation des droits de l'homme en RCA depuis le 1^{er} janvier 2013. Ils attendent avec intérêt la révision prévue par l'UA de sa liste des individus sanctionnés pour actes de nature à saper les efforts de paix en RCA.

Sur le renforcement du GIC-RCA et le suivi de ses conclusions

20. Les participants sont convenus de la nécessité de renforcer l'efficacité du GIC-RCA et son accompagnement de la transition. Dans cette perspective, ils ont demandé aux co-Présidents du GIC-RCA, à savoir la Commission de l'UA et la République du Congo, à mettre en place, sous leur direction, une structure restreinte informelle comprenant la CEEAC et les principaux partenaires internationaux concernés et la RCA, pour assurer le suivi des conclusions des réunions régulières du

GIC-RCA, faciliter l'implication d'experts couvrant des domaines thématiques et favoriser la mobilisation de ressources additionnelles. Les modalités de fonctionnement de cette structure, qui se réunira au moins un mois avant chaque session régulière du GIC-RCA, seront déterminées par les co-présidents en consultation avec les partenaires concernés.

21. Les participants ont demandé que les engagements pris par le Gouvernement centrafricain et les membres du GIC-RCA, ainsi que les recommandations faites à leur intention, soient reprises par la Commission de l'UA sous la forme d'une matrice et distribuée à tous les membres du Groupe. Ceux-ci doivent, à leur tour, informer les co-présidents des mesures par eux prises en termes de suivi avant chaque réunion du Groupe. Les participants se sont réjouis de la participation, pour la première fois, en qualité de membre, de l'OCI aux travaux du GIC-RCA, ainsi que de sa volonté de contribuer à la réconciliation nationale, à l'assistance humanitaire aux déplacés et aux réfugiés, et à la reconstruction de la RCA.

Prochaine réunion du GIC-RCA

22. Les participants sont convenus que la prochaine réunion du GIC-RCA se tiendra à Addis Abéba, en juin 2014, à une date qui sera déterminée par voie de consultations.

Motion de remerciement

23. Les participants ont exprimé leur gratitude aux autorités congolaises pour l'hospitalité généreuse dont les délégations ayant pris part à la réunion ont été entourées, ainsi que pour les excellentes dispositions prises pour le succès de la réunion.